REGENERATEUR POUR SOLVANTS

IST C1 - IST C2

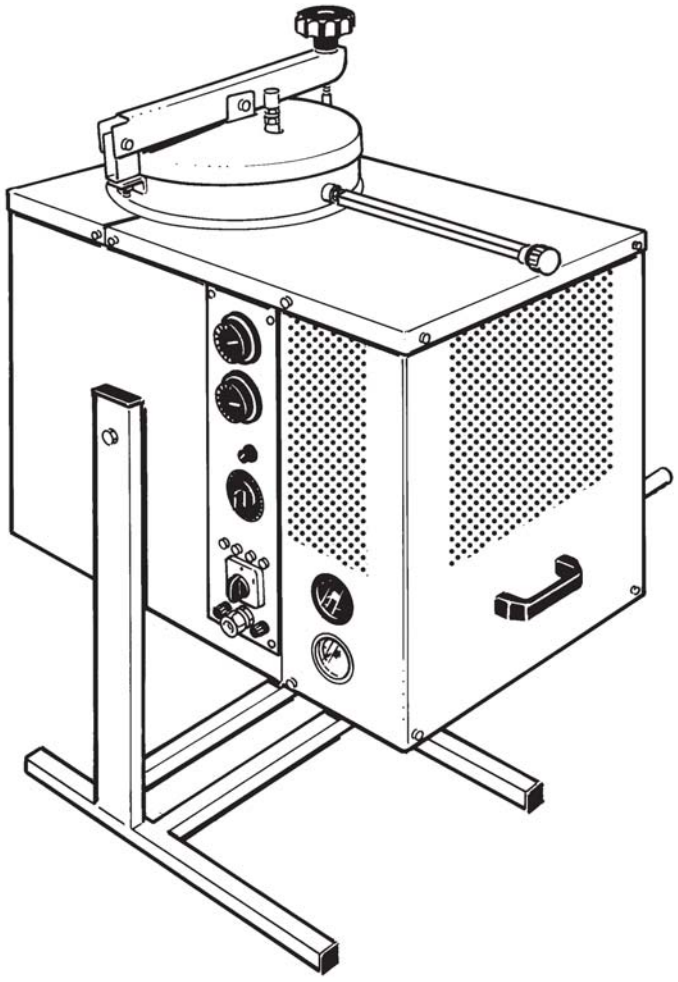

MANUEL INSTRUCTIONS D'UTILISATION ET ENTRETIEN

EDITION : 20/02/2008 CODE DSTLI00019.03

IST - ITALIA SISTEMI TECNOLOGICI S.R.L. 41100 Modena - Via S. Anna, 590/A

AVERTISSEMENT

Le présent livret d'instructions fait partie intégrante du produit. Lire attentivement les avertissements ainsi que les instructions qui y sont contenus, étant donné qu'ils fournissent d'importantes indications concernant **la sécurité d'utilisation et entretien**. Conserver avec soin ce livret pour toute autre consultation éventuelle

1 PREFACE 5

1.1 COMMENT LIRE ET UTILISER LE MANUEL 5
1.2 CONSERVATION DU MANUEL 6
1.3 SYMBOLIQUE PRESENTE SUR LE MANUEL 6
1.4CONDITIONS DE VALIDITE DE LA GARANTIE - RESPONSABILITE 7

2 INFORMATIONS GENERALES 9

2.1 COORDONNEES DU CONSTRUCTEUR ET DE LA MACHINE 9
2.2 PLAQUETTE D'IDENTIFICATION 9
2.3 COORDONNEES DU CONSTRUCTEUR ET DE LA MACHINE 10
2.4 PRESCRIPTIONS DE SECURITE 11
2.5 REACTIONS CHIMIQUES DANGEREUSES 12
2.5.1 PEROXYDES 12
2.5.2 SUBSTANCES NITRIQUES ET NITRATES 13
2.5.3 NITROCELLULOSE 13
2.5.4 REACTIONS EXOTHERMIQUES 13
2.5.5 PRECAUTIONS CONTRE LES DECHARGES ELECTROSTATIQUES ... 14
2.5.6 RESERVOIR DE RECOLTE DU SOLVANT REGENERE (en option) 14

3 DESCRIPTION DE LA MACHINE 15

3.1 DESCRIPTION GENERALE 15
3.2 DIMENSIONS ET ENCOMBREMENTS 16
3.3 DONNEES TECHNIQUES ET CARACTERISTIQUES 16
3.3.1 CARACTÉRISTIQUES DE L'HUILE DIATHERMIQUE 17
3.4 DESCRIPTION DE FONCTIONNEMENT 18
3.5 UTILISATION IMPROPRE DE LA MACHINE 18

4 LIVRAISON ET INSTALLATION 19

4.1 LIVRAISON DE LA MACHINE 19
4.2 DEBALLAGE DE LA MACHINE 19
4.3 LEVAGE DE LA MACHINE 20
4.4 INSTALLATION DE LA MACHINE 20
4.5 CONNEXION ELECTRIQUE 21
4.6 PREPARATION DE LA MACHINE 22

5 NOTICE D'UTILISATION 23

5.1 DESCRIPTION DES COMMANDES 23
5.1.1 TABLEAU 23
5.2 UTILISATION ET FONCTIONNEMENT 25
5.3 REGLAGE TEMPERATURE 25
5.4REMPLISSAGE DU RESERVOIR 26
5.5 CYCLE DE REGENERATION 27
5.5.1 DEPART CYCLE 27
5.5.2 FIN DU CYCLE 28
5.6 EVACUATION DES RESIDUS 28
5.7 CONTROLE DES RESIDUS 29
5.8 DECONNEXION A LA FIN DE L'UTILISATION 29

6 ENTRETIEN..... 31

6.1 PRESCRIPTIONS DE SECURITE 31
6.2 ENTRETIEN 31
6.3 NETTOYAGE RESERVOIR 32
6.4 VIDANGE HUILE DIATHERMIQUE 32
6.5 SOUPAPE DE SURETE 33
6.6 EVENT DE L'HUILE DIATHERMIQUE 33
6.7 RADIATEUR - CONDENSATEUR 33
6.8 GARNITURE DU COUVERCLE DU RESERVOIR 33
6.9 THERMOSTAT DE SECURITE 33

7 INCONVENIENTS ET REMEDES 35

7.1 INCONVENIENTS ET REMEDES 35

8 MISE HORS SERVICE 37

8.1 MISE A LA FERRAILLE 37
8.2 DESTRUCTION DES MATERIAUX 37

9 SCHEMA ELECTRIQUE 38

10 PIECES DE RECHANGE 39

1.1 COMMENT LIRE ET UTILISER LE MANUEL

Le présent manuel d'utilisation et entretien fait partie intégrante de la machine et a pour but de fournir toutes les informations nécessaires pour:

- la manipulation de la machine, emballée et déballée, en toute sécurité;
- l'installation correcte de la machine;
- la connaissance approfondie de son fonctionnement et de ses limites;
- son bon fonctionnement en toute sécurité;
- effectuer des interventions de changement de production et d'entretien de façon correcte et sûre;
- démolir la machine en toute sécurité et conformément aux normes en vigueur pour protéger la santé des travailleurs et de l'environnement.

LES RESPONSABLES DES ATELIERS D'ENTREPRISE OU LA MACHINE SERA INSTALLEE SONT TENUS, CONFORMEMENT AUX NORMES EN VIGUEUR, DE LIRE ATTENTIVEMENT ET DE COMPRENDRE LE CONTENU DE CE DOCUMENT ET DE LE FAIRE LIRE AUX CONDUCTEURS ET CHARGES DE L'ENTRETIEN POUR CE QUI EST DES PIECES QUI SONT DE LEUR COMPETENCE.

Le manuel est subdivisé en **sections, chapitres** et **paragraphes** en sorte de présenter les informations structurées de la façon la plus claire possible. Les pages sont progressivement numérotées .
La recherche des informations peut se baser sur l'utilisation des mots-clés utilisés comme titre des sections et des chapitres, mais surtout d'après la consultation de l'index général.

Les instructions, les dessins et la documentation contenus au présent manuel sont de nature technique tout à fait réservée et sont la propriété étroite de I.S.T.; leur reproduction aussi bien intégrale que partielle est absolument interdite en aucune façon.

Il est en outre de la responsabilité du client de s'assurer que, dans le cas où le présent manuel subirait des modifications de la part de I.S.T., seulement les versions mises à jour soient effectivement présentes aux points d'utilisation.
Le présent manuel d'utilisation et entretien a été rédigé en conformité avec ce qui est spécifié par les normes pour la rédaction du manuel des instructions.

- Référence **DIRECTIVE 98/37/CEE** et modifications successives concernant la Réglementation Communautaire sur les Machines.
- Référence **NORMES UNI EN 12100-1 E 12100-2** concernant les conseils pour la rédaction des instructions pour l'utilisation.

1.2 CONSERVATION DU MANUEL

Le manuel d'utilisation et entretien doit être conservé avec soin et doit accompagner la machine dans tous les passages de propriété qui pourront se vérifier au cours de sa vie.

Le client est tenu de communiquer à I.S.T. les coordonnées concernant le nouveau propriétaire de la machine afin de pouvoir faciliter les échanges d'informations entre les parties et les mises à jour de ce manuel d'utilisation et entretien.

Afin d'assurer une bonne conservation du manuel, il faut le consulter avec soin, les mains propres et ne pas le déposer sur des surfaces sales.

Il faut le conserver dans un local protégé de l'humidité et de la chaleur et de sorte qu'il soit toujours à portée de main pour tout éclaircissement de doutes éventuels.

Aucune de ses parties ne doit être enlevée, modifiée, arrachée.

1.3 SYMBOLIQUE PRESENTE SUR LE MANUEL

DANGER

Rappelle l'attention sur des situations ou des problèmes pouvant porter préjudice à la sécurité des personnes à cause d'accidents ou pour risque de mort.

ATTENTION

Rappelle l'attention sur des situations ou des problèmes se reliant au bon fonctionnement de la machine qui ne compromettent pas la sécurité des personnes.

AVERTISSEMENT

Rappelle l'attention sur d'importantes informations de caractère général ne portant préjudice ni à la sécurité personnelle, ni au bon fonctionnement de la machine.

1.4 CONDITIONS DE VALIDITE DE LA GARANTIE - RESPONSABILITE

Les conditions de maintien de la garantie se relatent à l'acte du contrat stipulé lors de la vente de la machine.

Le régénérateur pour solvants est couvert de garantie pour 1 an à partir de la date de livraison. I.S.T. Srl s'engage à effectuer gratuitement, dans ses propres usines de Modena, les réparations ou les remplacements de détails étant effectivement relevés avec des défauts de fabrication.

Toutes les pièces sujettes à une usure normale, telles que:
interrupteurs, relais, fusibles, lampes-témoins, garnitures, etc. ne sont pas sous garantie.

Dans le cas où l'entreprise utilisatrice aurait besoin de réparations sous garantie, elle devra envoyer le régénérateur complet ou le détail à remplacer à I.S.T., PORT FRANC, s'en tenant aux accords.
Après avoir vérifié les conditions effectives sous garantie, I.S.T. pourvoira à la réparation du défaut éventuel et au retour en PORT FRANC.

Au cas où la société utilisatrice demanderait expressément la réparation du régénérateur ou le remplacement du détail auprès de son propre siège, I.S.T. pourvoira, après demande par écrit, à envoyer un de ses techniciens et à débiter successivement des frais de voyage, de déplacement et du temps de main d'oeuvre nécessaire à la réparation ou au remplacement du détail.

Responsabilité

La maison productrice décline toute responsabilité dérivant de:

- utilisation impropre du régénérateur;
- utilisation de la part de personnel non autorisé et/ou non formé d'une manière adéquate;
- inobservance totale ou partielle des instructions;
- défauts d'alimentation;
- manque d'entretien;
- modifications ou réparations non autorisées;
- utilisation de pièces de rechange non d'origine;
- événements exceptionnels: inondations, incendies, tremblements de terre, etc.

IST

2.1 COORDONNEES DU CONSTRUCTEUR ET DE LA MACHINE

Constructeur: I.S.T. - ITALIA SISTEMI TECNOLOGICI S.r.l.
via S. Anna, 590/A
41100 MODENA (MO) - ITALIA
tel. +39.059.314305 - fax +39.059.315726
numéro TVA: 02799130360

Machine: REGENERATEUR POUR SOLVANTS
modèle: IST C1 - IST C2

2.2 PLAQUETTE D'IDENTIFICATION

Sur le côté de la machine est placée la plaquette d'identification.

Pour aucune raison il ne faut endommager et/ou altérer les données reportées sur la plaquette.

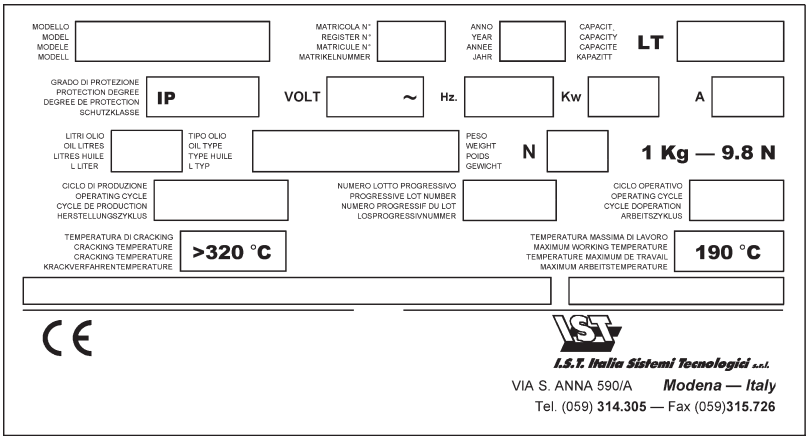

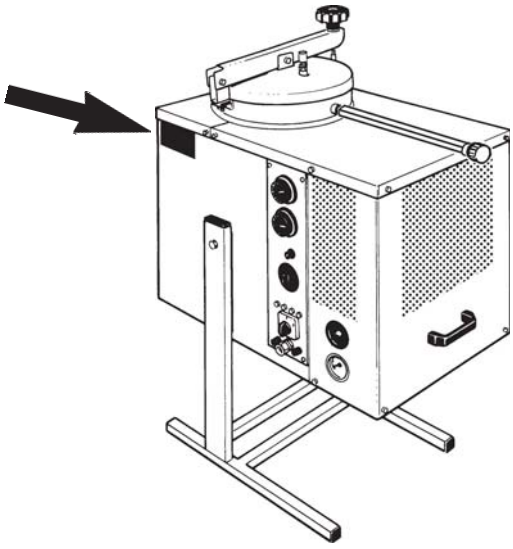

2.3 COORDONNEES DU CONSTRUCTEUR ET DE LA MACHINE

Sur la machine sont prévus des symboles d'interdiction, obligation et danger. Il faut respecter scrupuleusement leurs indications, le non respect de celles-ci peut causer de graves lésions personnelles.
Vérifier que les symboles soient toujours bien présents et lisibles, dans le cas contraire il faut les appliquer ou les remplacer.

DANGER D'ELECTROCUTION
Signale la présence de composants électriquement alimentés.

DEFENSE DE FUMER ET/OU UTILISER DES FLAMMES LIBRES

IL EST INTERDIT D'UTILISER DE L'EAU POUR ETEINDRE LES INCENDIES
Dans le cas d'incendie se servir des extincteurs appropriés à CO_2 ou à poudre.

IL EST OBLIGATOIRE DE METTRE DES GANTS DE PROTECTION POUR LES MAINS

IL EST OBLIGATOIRE DE METTRE LE MASQUE POUR NE PAS INHALER D'EVENTUELLES SUBSTANCES NUISIBLES.

IL EST OBLIGATOIRE DE METTRE DES LUNETTES OU ECRANS PROTECTEURS POUR LES YEUX ET LE VISAGE

DANGER DE BRULURES
Signale la présence de composants soumis à une haute température, c'est pourquoi il est possible de se brûler les mains.

DANGER D'ECRASEMENT DE LES MAINS
Signale la présence de composants qui peuvent être dangereux pour les doigts ou les mains.

2.4 PRESCRIPTIONS DE SECURITE

L'inobservance des normes de prudence et de sécurité les plus élémentaires sont presque toujours la cause principale des accidents du travail.

- Avant de procéder à la mise en marche, à l'utilisation et à l'entretien de la machine lire attentivement ce manuel;
- Utiliser la machine dans les limites des valeurs fixées pour les performances techniques de celle-ci;
- Toutes les opérations de gestion et entretien de la machine doivent être confiées à un personnel qualifié en conformité avec la réglementation en vigueur pour la prévention des accidents, même quand celle-ci n'est pas expressément rappelée au présent manuel;
- Tenir toujours parfaitement en bon état la signalisation ainsi que les protections du régénérateur contre les accidents ; au cas où celles-ci seraient enlevées pour des opérations d'entretien, il faut absolument les rétablir avant la remise en service;
- Il est interdit d'ouvrir les couvercles et les protections lorsque la machine est en fonction;
- Il ne faut pas porter de bagues, montres, bijoux, vêtements déboutonnés ou pendants pouvant s'accrocher aux pièces en mouvement, mais il est conseillé de mettre des vêtements appropriés pour la prévention des accidents. Il est recommandé de suivre les prescriptions de sécurité en vigueur en la matière;
- Il est absolument interdit d'endommager les dispositifs de sécurité installés sur la machine;
- Nettoyer les revêtements de la machine et les panneaux de commande à l'aide de chiffons moelleux à peine imbibés d'une légère solution détergente; il ne faut utiliser aucun type de solvant, tel que l'alcool ou l'essence, car les surfaces pourraient en être endommagées;
- Ne pas se servir de la machine, si elle est en panne; informer le responsable de l'entretien de toute irrégularité de fonctionnement éventuelle ;
- Ne pas effectuer d'intervention sans autorisation préalable et interdire au personnel non autorisé d'intervenir sur la machine;
- Avant n'importe quelle intervention sur les composant électriques, couper le branchement sur la ligne de mise sous tension;
- Le tableau électrique doit toujours rester fermé;
- Au cours du cycle de régénération il est extrêmement dangereux d'ouvrir le couvercle du réservoir; on court le danger d'être enveloppés par des substances gazeuses nuisibles à haute température;
- Au cours des phases de remplissage et de déchargement du réservoir, mettre des gants pour la protection des mains, mettre le masque pour ne pas inhaler de substances nuisibles, porter toujours les lunettes pour la protection des yeux;
- Ne pas porter de vêtements pouvant causer des décharges électrostatiques qui pourraient amorcer l'incendie des vapeurs des solvants;
- Il est interdit de fumer ou de s'approcher de la machine avec des flammes libres au cours de l'utilisation, de l'entretien ou de n'importe quelle autre opération;
- Dans le cas d'incendie de la machine couper le branchement sur la ligne de mise sous tension et intervenir sur les flammes à l'aide d'extincteurs CO_2 ou à poudre. Il ne faut pas avoir recours à l'eau.

2.5 REACTIONS CHIMIQUES DANGEREUSES

L'opérateur doit avoir connaissance des caractéristiques des solvants, de leurs réactions, des dangers qu'ils peuvent occasionner ainsi que des mesures de précaution à adopter. Ces informations sont reportées sur la fiche technique de sécurité qui doit accompagner le solvant lors de son achat.

Il est bon de tenir les fiches des solvants regroupées (autant que possible avec le présent manuel) dans un lieu facilement accessible pour une prompte et rapide consultation.

Ce ne sont que des solvants inflammables faisant partie des groupes explosifs IIA et IIB, dont la température d'auto-allumage doit être supérieure à 200°C, qui peuvent être régénérés.

L'opérateur peut être soumis à des dommages de réactions chimiques dangereuses, dans le cas où des solvants non appropriés seraient introduits dans le réservoir.

2.5.1 PEROXYDES

Il faut éviter les réactions dues à la présence de peroxydes pouvant se former en l'absence de stabilisateurs et en présence d'oxygène, de solvants tels que:
Tétrahydrofuranne (ou THF ou Oxyde de tétraméthylène, ou 1,4 -Epoxybutane)
Ether diéthylique (ou Ether éthylique, ou Ether ou Oxyde d'Ether ou Ether Sulfurique).
Bisopropyl ether (ou Isopropyl ether, ou DIPE)
1,4 Dioxane (ou Dioxane, ou p-Dioxane ou Oxyde de Diéthylene)
Ethyle Cellosolve (ou Ethylène glycol monoethyle ether, o 2-Ethossiéthanol) les alcooloxydes et les cétones
Butyle Cellosolve (ou Ethylène glycol monobutyle etherem ou 2-Butoxyéthanol)

Les utilisateurs de ces solvants doivent être conscients de la possibilité de formations de peroxydes à défaut de stabilisateurs, car le danger de tels solvants ne se limite pas seulement dans la phase de régénération, mais dans toutes les phases de leur manipulation (stockage, utilisation, etc.).

La fiche de sécurité de ces solvants doit indiquer les informations concernant le danger de formations de peroxydes ainsi que les précautions nécessaires à adopter (stabilisants, types, quantités et méthodes d'analyse).

2.5.2 SUBSTANCES NITRIQUES ET NITRATES

Dans ces régénérateurs il est interdit d'utiliser des substances ou des solvants pouvant causer des réactions dues à l'échauffement de substances nitriques (Nitrométhane, Nitroaromatiques) et de nitrates (ester d'acide nitrique) à cause du danger d'explosion.

2.5.3 NITROCELLULOSE

Il faut apporter une attention toute particulière dans le cas de solvants contaminés par de la Nitrocellulose en tant que composant résiduel de quelques types d'encres ou de peintures. La fiche de sécurité de produits contenant de la Nitrocellulose (peintures, encres ou autre chose) doit en indiquer le contenu.

Quant à la régénération de solvants contenant de la Nitrocellulose n'hésitez pas à contacter le point d'assistance après-vente IST, en tout cas tenir en ligne de compte ce qui suit:

- il ne faut jamais dépasser la température de 120°C pour le chauffage de l'huile diathermique;
- tenir le régénérateur dans une zone séparée du cycle de production ainsi que des postes des opérateurs ou d'autres emplacements, autant que possible au grand air, en s'assurant cependant qu'il soit convenablement protégé des agents atmosphériques;
- ne jamais prévoir les thermostats de sorte à causer la dessiccation des résidus;
- dans le cas de long stockage des solutions de lavage il est possible que des peroxydes soient créés. Avant de procéder à la régénération, il est nécessaire de faire un contrôle pour vérifier leur présence. Intervenir pour les éliminer convenablement (par exemple en corrigeant la valeur du pH sur une valeur alcaline);
- évacuer les résidus de régénération à chaque cycle, en évitant l'accumulation de boues résiduelles contenant de la Nitrocellulose, car plus leur concentration est élevée et plus grande se fait la probabilité de créer des conditions de danger;
- il faudra apporter un soin tout particulier lors de la destruction des résidus de régénération des boues contenant des concentrations de Nitrocellulose, en ayant recours à des récipients métalliques pouvant se refermer et en ajoutant de petites quantités d'eau afin d'éviter la dessiccation totale des boues (condition favorisant le phénomène de l'allumage automatique de la nitrocellulose).

2.5.4 REACTIONS EXOTHERMIQUES

Eviter la régénération de solvants ou de mélanges et de produits contaminants pouvant créer des réactions exothermiques (réactions apportant un développement de chaleur incontrôlé). Vérifier attentivement les fiches de sécurité relatives.

2.5.5 PRECAUTIONS CONTRE LES DECHARGES ELECTROSTATIQUES

- L'opérateur ne doit pas porter de vêtements pouvant causer des décharges électrostatiques (tels que vêtements réalisés en fibres synthétiques).
- Quant au nettoyage du réservoir et des autres pièces des machines, se servir de chiffons humidifiés (non réalisés à l'aide de fibres synthétiques).
- Vérifier que l'installation électrique de mise sous tension soit pourvue d'une ligne de mise à la terre adéquate.

2.5.6 RESERVOIR DE RECOLTE DU SOLVANT REGENERE (en option)

Le réservoir de récolte du solvant régénéré doit être adéquat à l'utilisation et réalisé à l'aide de matériaux non sujets à des phénomènes de décharges électrostatiques.

Afin d'éviter le phénomène des décharges électrostatiques, il est conseillé de raccorder le réservoir métallique de récolte du solvant à une installation efficace de masse à la terre voir 4.6 PREPARATION DE LA MACHINE.

3.1 DESCRIPTION GENERALE

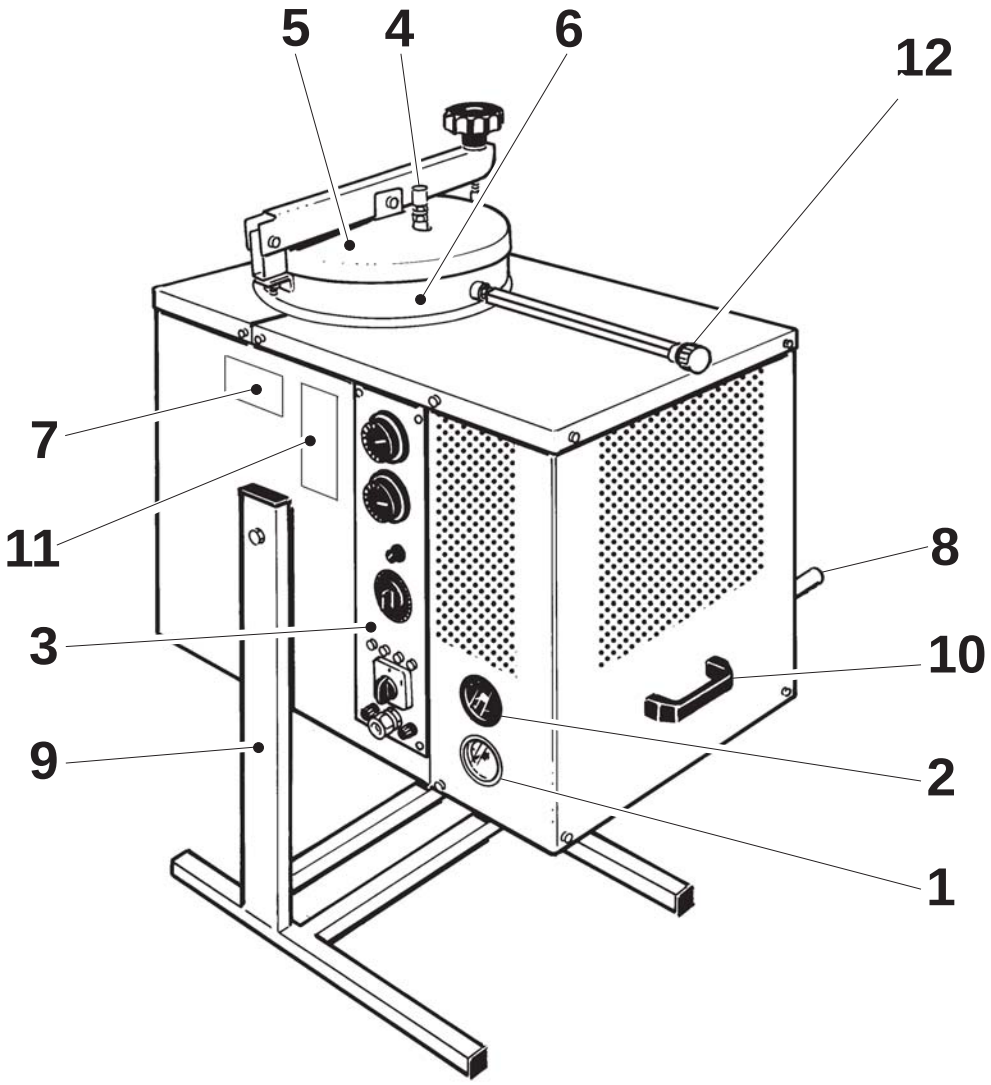

1 - THERMOMETRE HUILE
Indique la température de l'huile diathermique

2 - THERMOMETRE SOLVANT
Indique la température d'évaporation du solvant

3 - TABLEAU DE COMMANDE

4 - SOUPAPE DE SURETE

5 - COUVERCLE RESERVOIR

6 - RESERVOIR SOLVANT

7 - PLAQUETTE IDENTIFICATION HUILE DIATHERMIQUE

8 - TUBE SORTIE SOLVANT REGENERE

9 - SOCLE

10 - POIGNÉE

11 - SYMBOLES D'AVERTISSEMENT

12 - BOUCHON EVENT HUILE DIATHERMIQUE

3.2 DIMENSIONS ET ENCOMBREMENTS

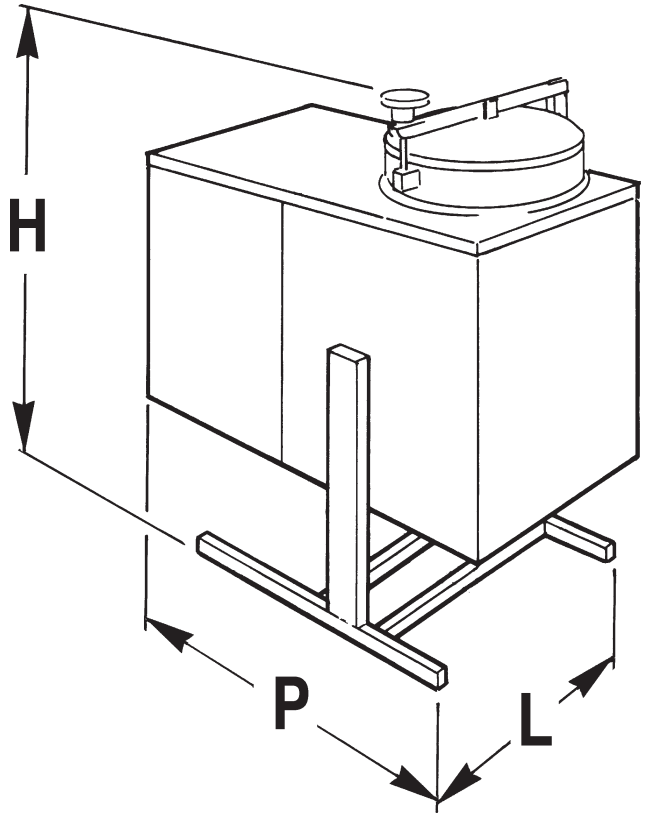

mm	L	P	H
ISTC1	450	600	1000
ISTC2	450	600	1000

3.3 DONNEES TECHNIQUES ET CARACTERISTIQUES

Régénérateur C1 - C2	**ISTC1**	**ISTC2**
Capacité réservoir	10 litres	15 litres
Tension alimentation	230V/1/50-60 Hz	
Puissance installée	W 1600	W 1600
Température de service	50° - 190°C	
Chauffage indirect par huile diathermique	ESSOTHERM 500	
Quantité huile diathermique	6 litres	7,5 litres
Refroidissement	Par ventilation d'air forcé	
Installation électrique normes	EN 60204-1	

3.3.1 CARACTERISTIQUES DE L'HUILE DIATHERMIQUE

Si on utilise une huile différente de l'huile MOBILTHERM 605, elle doit avoir les caractéristiques suivantes :

Témperature de travail max : 300 °C
Témperature de autoallumage : 380 °C

MOYENNES INDICATIVES	MOBILTHERM 605
Point d'écoulement, °C	-9
Conductibilité' thermique, W/m - °C à 100°C à 300°C	 0,128 0,114
Tension vapeur à 300°C mbar	106,6
Point d'aniline, °C	106
Couleur ASTM D 1500	0,5
Coéfficient de dilatation cubique pour °C	0,00066
Masse volumique Kg/m3 à 15°C à 300°C	 862 674
Chaleur spécifique KJ/Kg-°C à 15 °C à 300°C	 1,85 2,514
(g.c), KJ/m3 - °C à 200°C à 300°C	 1885 1948
Point de flamme V.A., °C	224
N. de neutralis. Mg KOH/g : Initiale Dépuis ossidation pour 355h. A 110°C	 traces 0,23
Viscosité cinematique à 40 °C, mm2/s 50°C, mm2/s 100°C, mm2/s	 30 19,0 5,0
Index de viscosité	115

3.4 DESCRIPTION DE FONCTIONNEMENT

Les régénérateurs pour solvants I.S.T. autorisent la récupération des solvants épuisés utilisés dans les différents cycles de production en en permettant leur utilisation.
La régénération des solvants se fait moyennant distillation, le solvant épuisé est mené à ébullition et ensuite condensé dans un échangeur de chaleur refroidi par ventilation d'air forcé.
Ce type d'opération permet de séparer la fraction volatile (solvant) du produit contaminant (pigments, résines, huiles, etc.) qui demeure dans le réservoir.
Les résidus de régénération sont enlevés du réservoir à chaque fin de cycle, en faisant basculer le régénérateur ou en ayant recours à des sachets spéciaux qui sont livrés sur demande.
Le cycle est tout à fait automatique, car une fois que les thermostats de travail ont été étalonnés à la température appropriée pour traiter le solvant épuisé, celui-ci s'arrêtera lorsque tout le solvant sera évaporé.
Les régénérateurs I.S.T. travaillent habituellement sous pression atmosphérique, mais, en présence de solvants à ébullition élevée et thermolabiles il est possible d'accoupler un générateur de vide de notre réalisation, en vue de baisser remarquablement la température de service.

Il n'est possible de régénérer que des solvants inflammables faisant partie des groupes explosifs IIA et IIB et dont la température d'auto-allumage est supérieure à 200°C.

La construction des régénérateurs des solvants I.S.T., qui suit la règle EN 60204-1, consent la distillation des produits inflammables, dans des lieux pas classable au risque d'explosion, selon la règle EN 60079-10

3.5 UTILISATION IMPROPRE DE LA MACHINE

Les régénérateurs I.S.T. ont été conçus et réalisés en faisant appel à la technologie la meilleure possible, afin de travailler en toute sécurité conformément aux normes pour la prévention des accidents du travail en vigueur.
Ceci dit, tout est subordonné de toute façon à une utilisation correcte et à un entretien soigné. C'est pourquoi toute autre utilisation de la machine qui ne serait pas comprise parmi celles indiquées ou que l'on ne pourrait pas déduire de ce manuel doit être estimée impropre et non admise, et I.S.T. ne peut donc être considérée responsable en ce qui concerne les dommages éventuellement causés par une utilisation impropre, erronée ou irraisonnée.

4.1 LIVRAISON DE LA MACHINE

Le matériel expédié est soigneusement contrôlé avant qu'il ne soit remis à l'expéditionnaire.
Lors de la réception de la machine vérifier que celle-ci n'ait subi aucun dommage au cours du transport ou que l'emballage n'ait été abîmé avec enlèvement éventuel de matériel.
Dans le cas où l'on vérifierait des dommages ou des enlèvements, il faut informer immédiatement le voiturier ainsi que la maison productrice.
Il est recommandé en outre de vérifier si la fourniture correspond bien aux spécifications de la commande.

4.2 DEBALLAGE DE LA MACHINE

Les modalités d'emballage sont différentes en fonction de la distance et du moyen de transport choisi.
Normalement la machine est expédiée enveloppée dans une feuille en plastique à l'intérieur d'un carton fixé à un plateau en bois.
Soulever la machine en ayant recours à un chariot "transpallet", la mettre le plus près possible du lieu prévu pour l'installation et enlever l'emballage conformément aux indications reportées sur l'emballage même.

Les éléments de l'emballage (sachets en plastique, polyéthylène, pluriball, clous, agrafes, etc.) doivent être rangés dans les lieux de récolte expressément prévus en fonction de leur degré de pollution ou suivant les lois en vigueur. Il ne faut ni les brûler ni les disperser dans l'environnement).
l'emballage est constitué d'un carton avec pallette en bois (CER150103) et d'une feuille de plastique (CER200104). Ceux-ci sont assimilables à des déchets urbains et en grandes lignes sont jettables dans les conteniteurs publics à déchets différensiés.
Vu les dimensions, il est toutefois recommandé une consultation préventive au près des services publics.

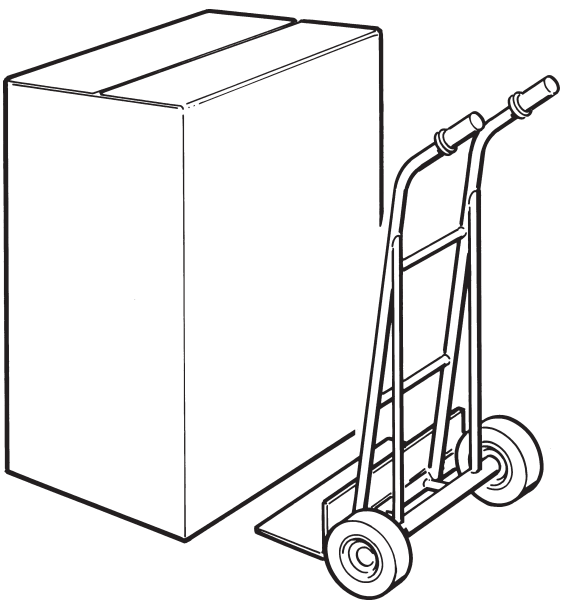

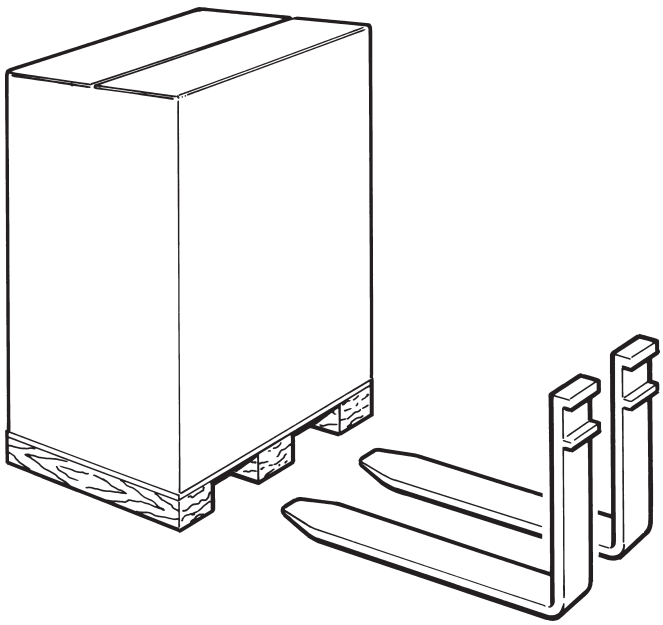

4.3 LEVAGE DE LA MACHINE

Pour soulever la machine aucun appareillage particulier n'est exigé, étant donné son poids limité (voir 3.3 DONNEES TECHNIQUES ET CARACTERISTIQUES); deux personnes suffisent: une à l'avant prend la poignée appropriée, l'autre à l'arrière met les mains au-dessous du corps de la machine.

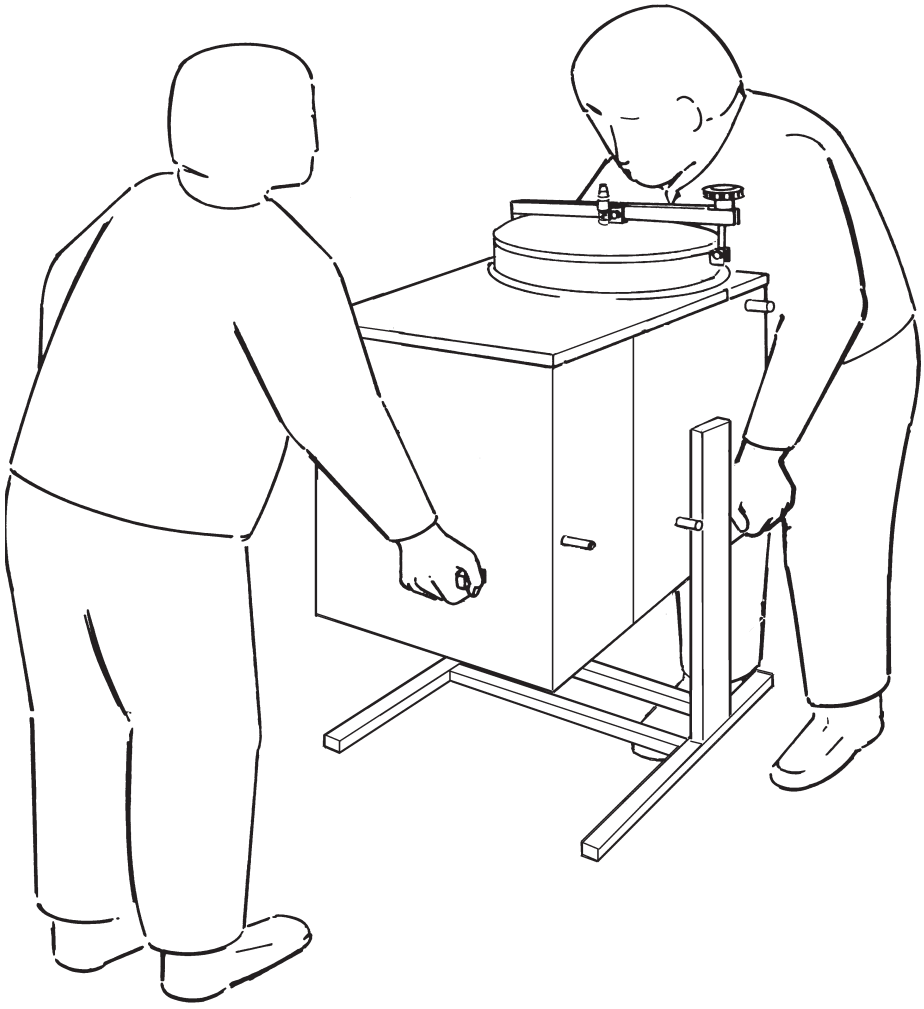

4.4 INSTALLATION DE LA MACHINE

Installer le régénérateur dans un milieu vaste et bien ventilé, loin de postes de travail et d'autres emplacements.

Si la machine est installée au grand air, elle doit être convenablement protégée des agents atmosphériques et surveillée de façon adéquate afin d'éviter des endommagements ou interventions de la part de personnes non autorisées.

Pour un bon fonctionnement et une parfaite utilisation de la machine il est conseillé de garder une zone libre de 1000 mm latéralement et de 2500-3000 mm en hauteur en vue d'une ventilation correcte ainsi que 1500 mm à l'arrière pour l'évacuation des résidus.

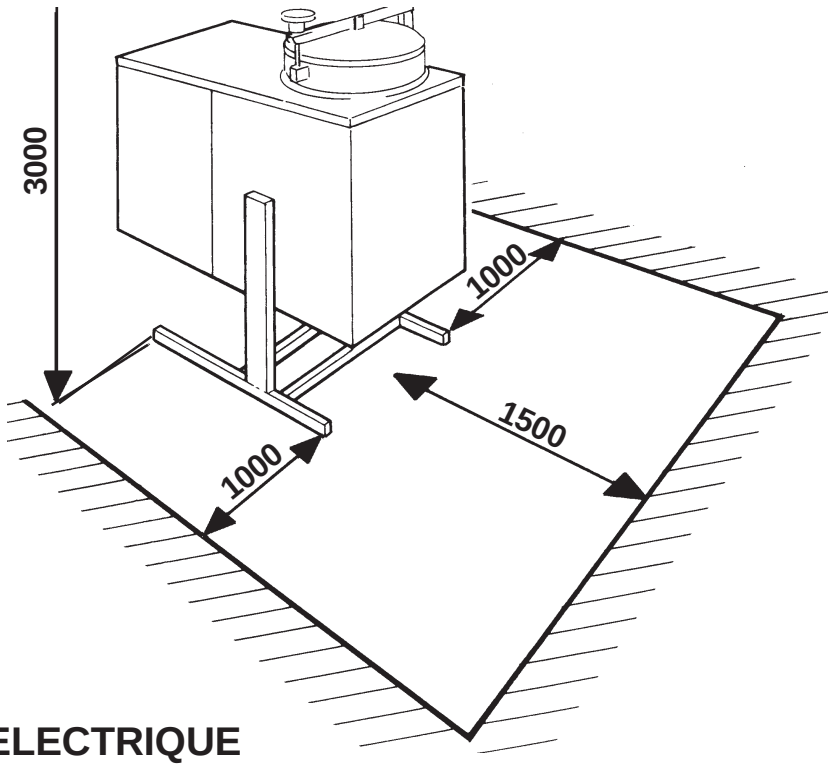

4.5 CONNEXION ELECTRIQUE

Toute intervention sur l'installation électrique, même si peu importante, doit être effectuée par un personnel qualifié du point de vue professionnel.

- Quant au branchement de la machine sur le réseau, il faut suivre les normes prévues par les Organismes préposés ainsi que les prescriptions contre les accidents du travail de l'Institut d'Assurance pour la prévention des accidents du travail et les Normes CEI.
- L' aptitude du type de puissance ainsi que la tension de réseau doivent être absolument vérifiés avec les éléments reportés sur la plaquette d'identification de la machine (2.2 PLAQUETTE IDENTIFICATION) et/ou au tableau 3.3 DONNEES TECHNIQUES ET CARACTERISTIQUES.
- Raccorder le câble d'alimentation à une FICHE CONFORME aux normes européennes et aux normes du pays de destination de la machine.
- Il est impératif que la fiche soit pourvue du contact à la terre.
- Vérifier que le réseau d'alimentation soit pourvu d'une installation adéquate de mise à la terre.
- La machine doit être branchée sur le réseau moyennant un interrupteur différentiel magnéto-thermique mural conformément aux normes antidéflagrantes CEI ou prise interbloquée monophasé 16A.
- Effectuer le branchement sur le réseau électrique en faisant très attention, avec le réseau sans tension et en respectant les normes sécurité.
- Il est formellement interdit d'utiliser des prises multiples, adaptateurs ou prolonges.
- Il ne faut pas utiliser l'appareillage si celui-ci a le câble de l'alimentation ou la fiche endommagé.
- Une fois le branchement terminé, tourner l'interrupteur (11) en position "I" et vérifier que la LAMPE TÉMOIN VERTE (7) soit allumée.

Le câble d'alimentation ne doit pas toucher ou avoir un parcours à terre, avoir de la tension ou subir des écrasement.

La maison productrice décline toute responsabilité en ce qui concerne le non respect des prescriptions susdites.

4.6 PREPARATION DE LA MACHINE

Basculer le régénérateur jusqu'au top (fin de course) , **en l'accompagnant avec la main, en faisant attention de non empoigner les poignées de bloccage durant la manoeuvre ceci afin d' eviter de se pincer les doigts** (fig.1). Enlever le bouchon plastique mis sur le tube de l'huile et visser LE BOUCHON ÉVENT DE L'HUILE (12), repositionner le régénérateur en position verticale.

Fixer sur le TUBE SORTIE SOLVANT (9) le tube flexible (en dotation avec la machine) et l'introduire dans un récipient propre de capacité supérieure à celle du solvant à régénérer.

L'orifice de sortie du tube ne doit jamais être plongé dans le solvant, car, de cette façon en mettant en communication directe les deux réservoirs qui présentent des températures différentes, il pourrait se vérifier une rapide dépression dans le réservoir plus chaud avec sa déformation subséquente.

(Fig.1)

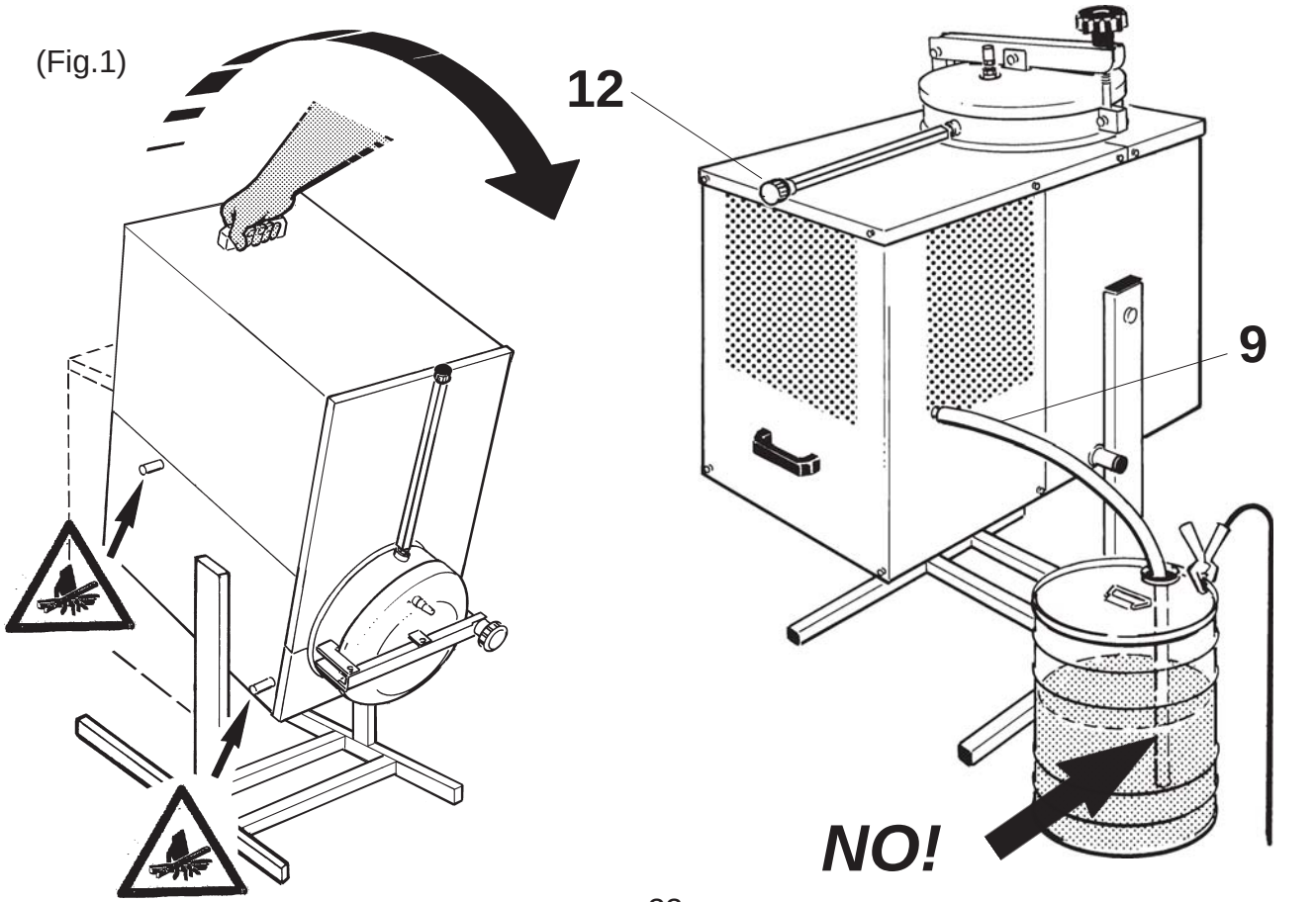

5.1 DESCRIPTION DES COMMANDES

5.1.1 TABLEAU EXTERIEUR

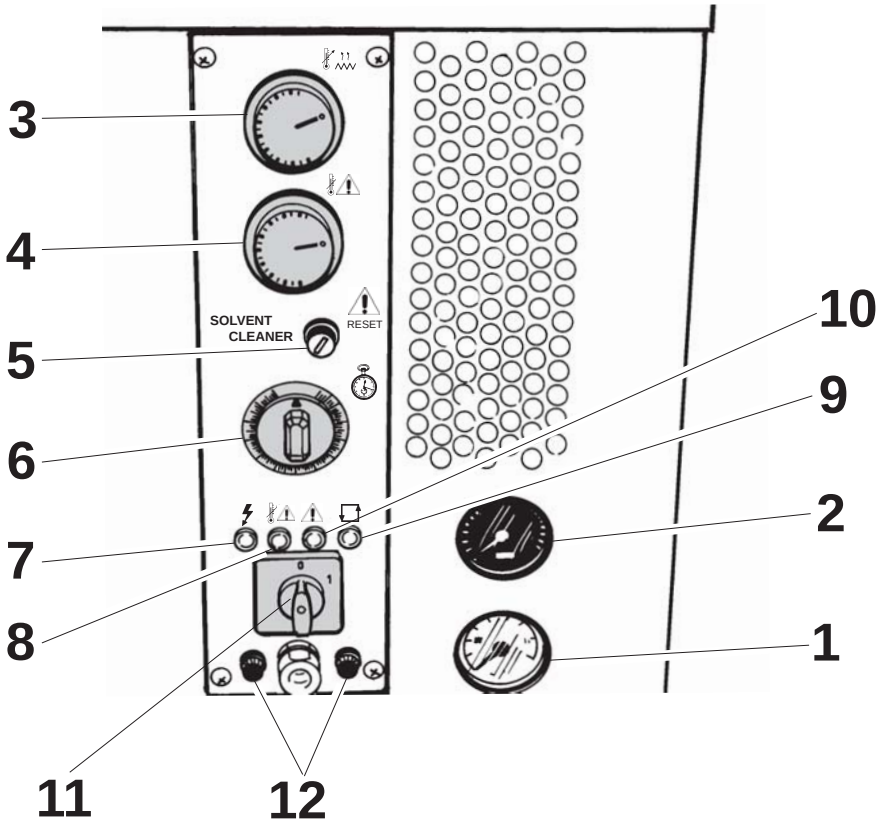

Fig. 5.1.1

1 - THERMOMETRE HUILE: indique la température de l'huile diathermique.
ZONE VERTE: faible température, ouverture du couvercle.
ZONE ROUGE: danger, il ne faut pas ouvrir le couvercle du réservoir.

2 - THERMOMETRE SOLVANT: indique la température d'évaporation du solvant.

3 - THERMOSTAT DE CHAUFFAGE: réglage temperature de chauffage huile diathermique.

4 - THERMOSTAT DE SECURITE: réglage temperature MAX. de chauffage huile diathermique.

RESET

5 - THERMOSTAT DE SECURITE: réglage temperature MAX. de sortie du solvent régénéré (40°C).

6 - TIMER

7 - LAMPE TEMOIN VERTE son allumage indique machine sous tension

8 - LAMPE TEMOIN ROUGE: son allumage indique l' intervention du thermostat de sécurité. (4).

9 - LAMPE TEMOIN JAUNE, lorsqu'elle est allumée, cela veut dire que le cycle de régénération a commencé.

10 - LAMPE TEMOIN ROUGE: son allumage indique l' intervention du thermostat de sécurité. (5).

11 - INTERRUPTEUR GENERAL

12 - FUSIBILES

5.2 UTILISATION ET FONCTIONNEMENT

Avant de mettre en fonction le régénérateur il faut avoir bien compris le contenu du présent manuel, n'hésitez pas à contacter la maison productrice pour d'éventuels éclaircissements et approfondissements ultérieurs.
L'appareil peut être mis en fonction seulement en conformité avec les normes de protection prescrites pour l'utilisation des solvants.
On ne peut régénérer que des solvants inflammables faisant partie des groupes explosifs IIA et IIB et dont la température d'auto-allumage est supérieure à 200°C.

5.3 REGLAGE TEMPERATURE

Avant de procéder à cette opération, il est nécessaire que l'utilisateur vérifie la fiche technique de sécurité du solvant à régénérer et s'assure que le mélange formé avec le produit contaminant ne crée pas de conditions pour le déclenchement de réactions chimiques (formation de peroxydes, échauffement de substances nitriques, nitrates, nitrocellulose, etc.).

Les éléments concernant le point d'ébullition du solvant sont reportés aux fiches techniques et de sécurité et il faut les demander au fournisseur avec le solvant lors de son achat.
Il est bon de tenir les fiches des solvants regroupées (autant que possible avec le présent manuel) dans un lieu aisément accessible pour une prompte et rapide consultation.

- Tournez la poignée du THERMOSTAT CHAUFFAGE (3) jusq'à 30 - 40°C AU DESSUS de la temperature MAX. d'ébullition du solvent à régénérer.
- Tournez la poignée du THERMOSTAT DE SECURITE (4) jusq'à 20°C env. AU DESSUS de la temperature du THERMOSTAT (10).
- Tournez la poignée du TIMER (6) sur un temps indicatif de 2 heures pour acétone et 3 heures pour toluol.

Exemple:	POINT EBULLITION			
ACETONE PURE °C	56	106	86	2
TOLUENE °C	110	160	140	3

5.4 REMPLISSAGE DU RESERVOIR

Il est interdit de fumer et d'utiliser des flammes libres au cours de l'utilisation, de l'entretien ou de n'importe quelle autre opération.

Mettre des gants pour protéger les mains, utiliser le masque pour ne pas inhaler de substances nuisibles, porter toujours des lunettes pour la protection des yeux.

Pour remplir le réservoir:

- désserrer le pommeau de blocage (A) et renverser complètement le couvercle du réservoir (B).

- transvaser le solvant à régénérer, à l'intérieur du réservoir. Ne pas dépasser le niveau maximum indiqué par la bordure circulaire interne (C).

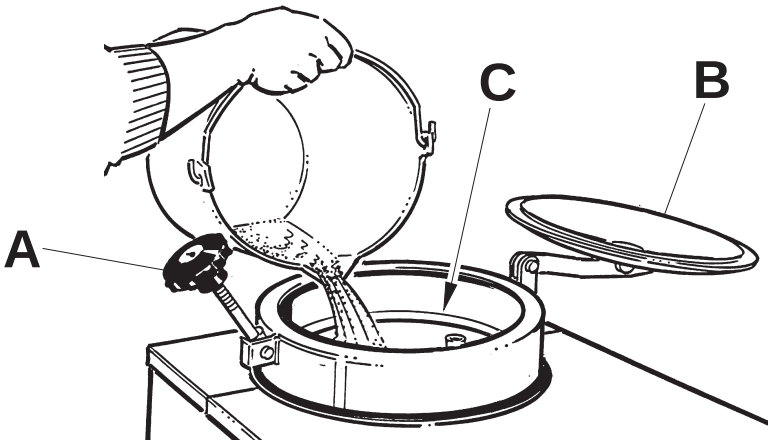

Si on utilise les sachets appropriés (livrés par I.S.T. sur demande) pour la récolte du solvant à régénérer, il faudra:
- introduire dans le réservoir le sachet (D) en le faisant bien adhérer aux parois.
- bloquer le bord supérieur du sachet, en introduisant à l'intérieur du réservoir l'anneau de blocage (E) au-dessus de la bordure circulaire interne (F).
- transvaser le solvant à régénérer à l'intérieur du sachet (D). Ne pas dépasser le niveau maximum indiqué par la bordure circulaire interne.
- fermer le réservoir en calant le couvercle à l'aide du pommeau de blocage (A).

Faire en sorte que le bord du sachet n'aille pas boucher l'orifice de sortie (G) du solvant évaporé.
Ne pas serrer trop fort le pommeau (A), afin de ne pas fléchir le bras du couvercle et de ne pas endommager la garniture d'étanchéité.

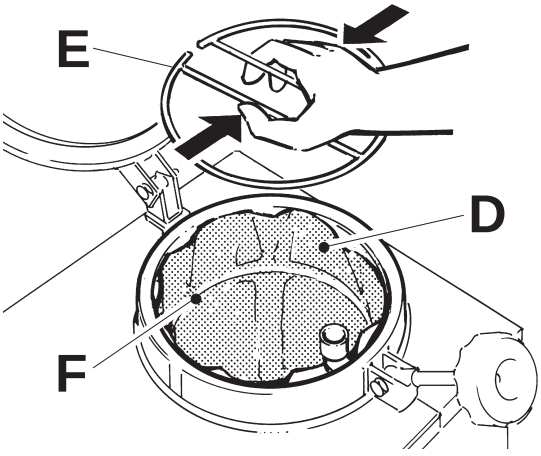

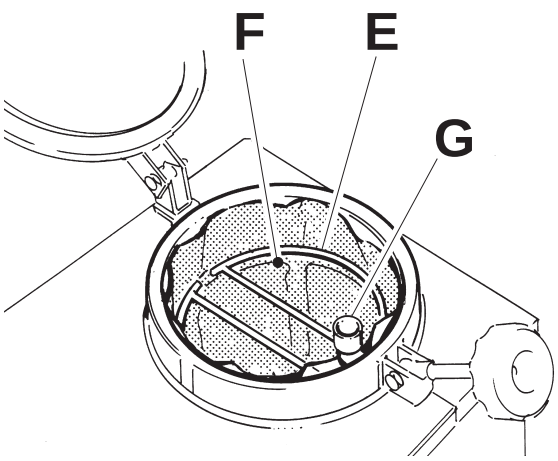

5.5 CYCLE DE REGENERATION

5.5.1 DEPART CYCLE

- Tourner l'interrupteur(11) en position " I ".
Vérifier l'allumage de la LAMPE TEMOIN VERTE (7), de la LAMPE TEMOIN JAUNE (9) et l'entrée en fonction de l'électroventilateur de refroidissement de la vapeur de solvant.
Si les lampes témoins ne s'allument pas, contrôler que la tension soit bien branchée sur le réseau.
C'est ainsi que commence le cycle automatique de régénération et lors de l'obtention du point d'ébullition le solvant régénéré commencera à sortir du tube d'évacuation.

Si au cours du fonctionnement la LAMPE TEMOIN ROUGE (10) s'allume cela signifie que le THERMOSTAT DE SECURITE (5) RESET a été activé .
Pour le mettre à zéro, dévissez avec un tournevis le capuchon noir (A) et poussez le bouton (B).

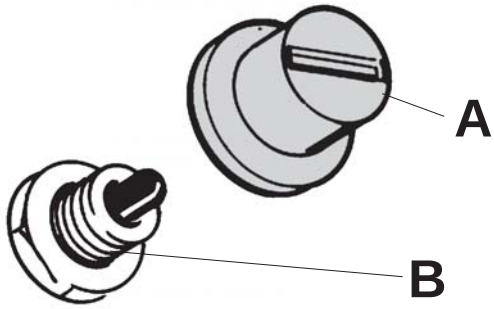

Si au cours du fonctionnement la lampe temoin rouge (8) s'allume, vérifiez que le réglage du THERMOSTAT (4) soit correct (la poignée du thermostat doit indiquer une valeur de 20°C. AU DESSUS de celle du THERMOSTAT (3) (voir 5.3 REGLAGE TEMPERATURES).
Pour mettre à zéro tournez l'interrupteur(11) avant en position "0" et après en position "I".

PENDANT LE FONCTIONNEMENT IL EST DANGEREUX D'ARRÊTER LE CYCLE DE DISTILLATION PARCE QU'ON PEUT CAUSER DES PERTES DE VAPEUR INFLAMMABLE DU TUYAU DE SORTIE DU SOLVANT.

AU COURS DU CYCLE DE REGENERATION, IL EST EXTREMEMENT DANGEREUX D'OUVRIR LE COUVERCLE DU RESERVOIR, ON COURT LE DANGER D'ETRE ENVELOPPES DE SUBSANTCES GAZEUSES A HAUTE TEMPERATURE. AFIN D'EVITER CE DANGER, L'OPERATEUR DOIT ENLEVER LE POMMEAU DE BLOCAGE (A) PAG 5.4 AU COURT DU CYCLE. CECI POUR EVITER QUE PERSONNES NON AUTORISES PUISSENT L'ENLEVER.

Contrôler le bon fonctionnement de la SOUPAPE DE SURETE (4) placée sur le couvercle du réservoir. Si la soupape est bloquée ou laisse sortir de la vapeur, il NE faut PAS utiliser le régénérateur et il faut remplacer immédiatement la soupape.
Dans le cas de défaut d'allumage du régénérateur, contrôler les FUSIBLES (12).
Contrôler que les grilles latérales d'aération de l'électroventilateur ne soient pas couverts d'objets étrangers.

5.5.2 FIN DU CYCLE

L'extinction de la LAMPE TEMOIN JAUNE (9) indique la fin du réchauffage et l'arrêt de l'électroventilateur indique la fin du cycle de régénération, car en fonction du réglage des thermorégulateurs, tout le solvant pollué contenu dans le réservoir, a été régénéré.

Si au cours du cycle de régénération se produit une coupure d'énergie électrique, le régénérateur termine automatiquement le cycle. Lors du rétablissement de celle-ci il faut remettre en marche le cycle de régénération, voir 5.5.1.

5.6 EVACUATION DES RESIDUS

Avant d'ouvrir le couvercle du réservoir, il faut attendre que la température de l'huile diathermique baisse à moins de 50°C, vérifier sur le THERMOMÈTRE (1) que l'aiguille de l'indicateur soit sur la zone VERTE.
Aucune opération ne doit être effectuée avec le couvercle ouvert, lorsque l'aiguille est sur la zone ROUGE..

Le couvercle et le bord du réservoir sont soumis à une température élevée, faire attention à ne pas se brûler les mains.

Ouvrir le couvercle (5) (fig.2) du réservoir en insérant le pommeau de blocage (A) (fig.1), placer un récipient de récolte proportionné au dessous du régénérateur, tourner le corp du régénérateur sur son support en l'accompagnant avec la main (fig.1) et faire écouler les résidus dans le récipient.

Si on a utilisé les sachets de récolte du solvant, les résidus restent à l'intérieur du sachet même, c'est pourquoi il faudra:
- enlever l'anneau de blocage du sachet 8;
- retirer le sachet contenant les résidus du réservoir (fig,3).

(Fig.1)

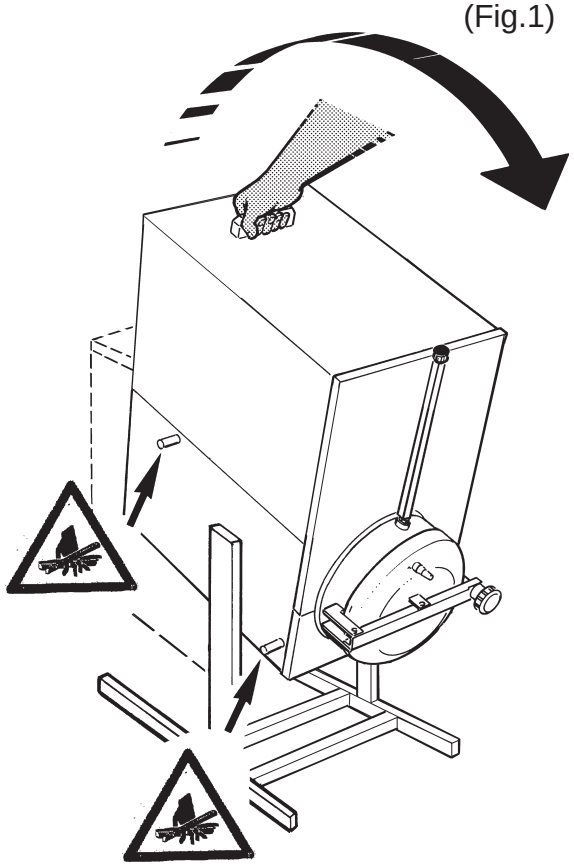

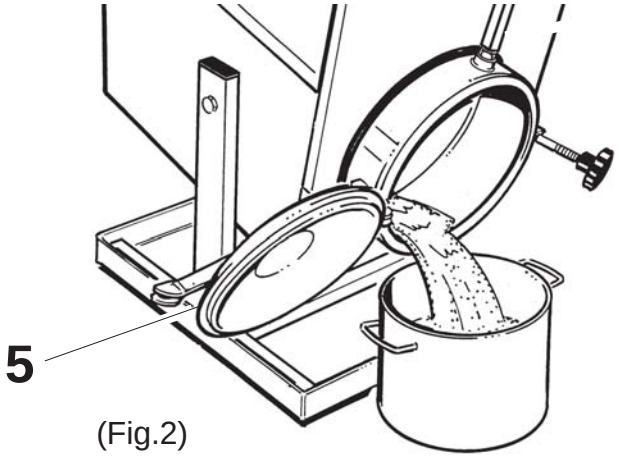

(Fig.2)

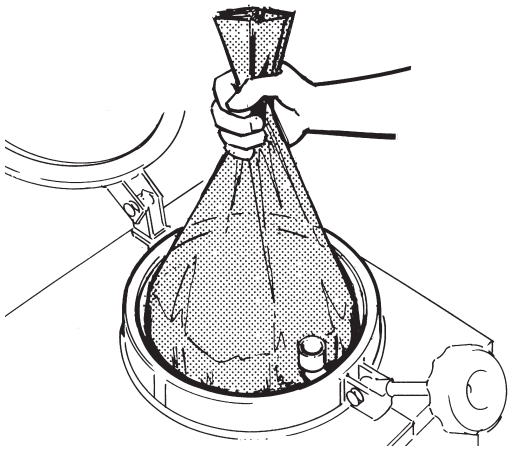

(Fig.3)

Après l'avoir vidé, nettoyer le bord supérieur du réservoir afin de permettre une bonne étanchéité et une plus longue durée de la garniture du couvercle.

Les résidus de la régénération sont des produits polluants, c'est pourquoi il ne faut pas les disperser dans l'environnement, mais les déposer auprès des centres de récolte prévus à cet effet.

5.7 CONTROLE DES RESIDUS

Si les résidus sont liquides, ce qui signifie qu'ils contiennent encore du solvant, cela veut dire qu'on est en présence d'un solvant avec un point d'ébullition plus élevé par rapport à celui qui a été introduit, c'est pourquoi il faut::

- augmenter graduellement le réglage de la temperature de chauffage ou bien le temps du TIMER (6) (5.3 REGLAGE TEMPERATURE);
- refermer le couvercle;
- remettre à nouveau en fonction le régénérateur (5.5 CYCLE DE REGENERATION).

Enlever les résidus du réservoir après chaque régénération. Voir 6.3 NETTOYAGE RESERVOIR.

5.8 DECONNEXION A LA FIN DE L'UTILISATION

A la fin de l'utilisation couper l'alimentation d'énergie électrique au régénérateur, en tournant l'interrupteur mural sur la position de "0".

IST

6.1 PRESCRIPTIONS DE SECURITE

Toutes les opérations d'entretien doivent être effectuées avec le régénérateur NON en fonction, après avoir débranché l'interrupteur mural du réseau électrique (à défaut de l'interrupteur, enlever la fiche de la prise de courant).

Toutes les interventions de type électrique doivent être effectuées par des personnes qualifiées pourvues des compétences spécifiques.

Avant d'effectuer n'importe quelle intervention, contrôler que le THERMOMETRE DE L'HUILE (1) (5.1 DESCRIPTION COMMANDES) signale une température inférieure à 50°C ZONE VERTE.

6.2 ENTRETIEN

Le régénérateur n'exige pas d'entretiens particuliers, cependant il faut se rappeler que:

- il est bon de maintenir le carter et le condensateur du régénérateur libres de poussière ou d'incrustations, afin de permettre un flux de l'air de refroidissement correct.

- afin d'assurer un fonctionnement optimal à la machine et d'éviter la déchéance de la garantie, il faut remplacer chaque pièce exclusivement par des "pièces de rechange d'origine".

- afin de faciliter les opérations d'entretien, suivre la programmation indiquée au tableau ci-dessous:

Période	Intervention	Voir:
APRES CHAQUE CYCLE	Nettoyer le réservoir	6.3 NETTOYAGE RESERVOIR
TOUTES LES SEMAINES	Contrôler la soupape de sûreté	6.5 SOUPAPE DE SURETE
TOUS LES MOIS	Contrôler l'évent de l'huile diathermique	6.6 EVENT HUILE
TOUS LES MOIS	Contrôler et nettoyer le radiateur	6.7 RADIATEUR CONDENSATEUR
TOUS LES MOIS	Contrôler la garniture du couvercle - réservoir	6.8 GARNITURE COUVERCLE DU RESERVOIR
TOUTES LES 1000 HEURES PAS PLUS D'UN AN	Vérifiez le fonctionnement du THERMOSTAT DE SECURITE (9)	6.9 THERMOSTAT DE SECURITE
TOUTES LES 1000 HEURES PAS PLUS D'UN AN	Remplacer l'huile diathermique	6.4 VIDANGE HUILE DIATHERMIQUE
1° VIDANGE 2° VIDANGE 3° VIDANGE	Signature..... Signature..... Signature.....	Date..... Date..... Date.....

6.3 NETTOYAGE RESERVOIR

Il est important d'enlever les résidus sur le fond et sur les parois du réservoir, car, étant donné que celui-ci agit comme isolant, le rendement du régénérateur est affaibli.
- Réservoir en acier inox AISI 304 18/8)
Pour effectuer le nettoyage, éviter d'utiliser des outils métalliques ou pointus.
- Réservoir revêtu en Téflon P.T.F.E. Dupont)
Sur demande, le régénérateur peut être équipé d'un réservoir en acier inox Aisi 304 avec revêtement en Téflon P.T.F.E. Dupont.
En vue de maintenir le revêtement intègre et fonctionnel, utiliser pour le nettoyage des outils en bois ou en plastique, en tout cas non pointus .

Tenir bien propre le bord du réservoir; d'éventuelles incrustations empêchent la bonne étanchéité et la durée de la garniture du couvercle.

6.4 VIDANGE HUILE DIATHERMIQUE

Toutes les 1000 heures et PAS PLUS d'un an de travail, vidanger l'huile diathermique.
Pour remplacer l'huile procéder comme ci-après :

- positionner un récipient approprié au-dessous du régénérateur, en correspondance du bouchon d'évacuation (A)
- dévisser le bouchon d'évacuation (A) et l'évent de l'huile (B), en laissant couler toute l'huile épuisée
-tournez le régénérateur en position horizontale.
- introduire un tube en caoutchouc de diamètre adéquat dans le raccord d'évacuation (A) et moyennant un entonnoir verser la quantité d'huile diathermique neuve nécessaire (3.3 DONNEES TECHNIQUES ET CARACTERISTIQUES)
- faire basculer le régénérateur jusqu'à la fin de course de même que pour l'évacuation des résidus, revisser le bouchon (A) et remettre le régénérateur en position verticale et revisser l'évent de l'huile (B)
- rendre l'huile écoulée auprès d'un centre spécialisé pour le rassemblement des huiles épuisées.

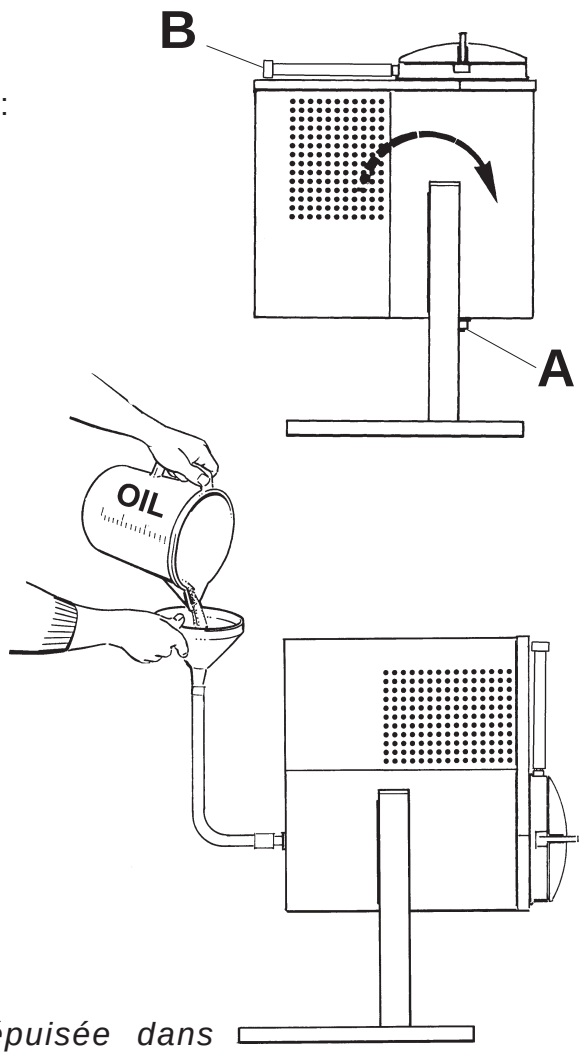

Ne pas disperser l'huile épuisée dans l'environnement, mais le traiter correctement suivant les normes en vigueur.

6.5 SOUPAPE DE SURETE

Vérifier toutes les semaines le bon état de fonctionnement de la SOUPAPE DE SURETE (4) placée sur le couvercle du réservoir, contrôler que les impuretés n'aient pas bouché la soupape. La rétablir à l'aide d'air comprimé et d'un tournevis adéquat, vérifier le fonctionnement du ressort, parce que si elle est bloquée ou elle laisse sortir de la vapeur, le régénérateur ne doit pas être utilisé tant que la soupape n'aura pas été remplacée.

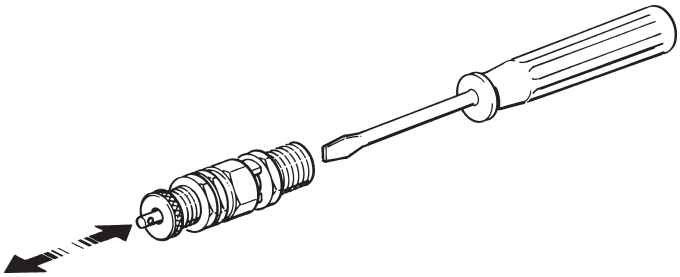

6.6 EVENT DE L'HUILE DIATHERMIQUE

Vérifier périodiquement (au moins une fois par mois) le bon état du l'EVENT (14), car dans le cas où des incrustations se formeraient, l'air en excédent dû à l'augmentation de volume par suite de l'échauffement de l'huile diathermique, avec explosion subséquente du réservoir, ne s'évacue plus.

6.7 RADIATEUR - CONDENSATEUR

Contrôler périodiquement (au moins une fois par mois) le nettoyage du condensateur, éventuellement nettoyer les ailettes à l'aide d'un jet d'air comprimé.

Si la machine travaille dans un milieu très poussiéreux, faire le contrôle plus fréquemment.

6.8 GARNITURE DU COUVERCLE DU RESERVOIR

Contrôler périodiquement (au moins une fois par mois) l'état de la garniture du couvercle: vérifier qu'elle soit bien propre, intègre et sans craquelures.

6.9 THERMOSTAT DE SECURITE

Vérifiez au moins une fois chaque an le correct fontionnement du THERMOSTAT DE SECURITE (4):
- tournez la poignée du thermostat jusq'à 0°C;
- vérifiez que la LAMPE TEMOIN ROUGE (8) ⚠ s' allume.

Au cas contraire remplacez le thermostat ; cette opération doit être exécutée seulement par personnel qualifié. Prière contacter le Service Assistance après vente de I.S.T

IST

7.1 INCONVENIENTS ET REMEDES

INCONVENIENTS	REMEDES
La LAMPE TEMOIN VERTE (7) ne s'allume pas et le régénérateur n'entre pas en fonction. (5.1 DESCRIPTION COMMANDES).	- Contrôler que la fiche électrique soit correctement enfoncée dans sa prise. - Vérifier la présence effective d'énergie électrique à la prise de courant. - Contrôler que l'interrupteur général éventuel de l'installation électrique soit connecté. - Vérifier l'efficacité de la fiche électrique. - Vérifier la conductivité des fusibles.
Le régénérateur s'allume, entre en fonction, mais ne chauffe pas.	- Vérifier l'efficacité de la résistance. - Vérifier le réglage du THERMOSTAT CHAUFFAGE (3). (5.3 REGLAGE TEMPERATURES).
Le régénérateur ne régénère pas tout le contenu de solvant pollué.	- Vérifier le correct reglage des temperatures. (5.3 REGLAGE TEMPERATURES).
Le solvant régénéré sort chaud. La LAMPE TEMOIN ROUGE (10) s'allume	- Vérifier que l'électroventilateur fonctionne parfaitement bien. - Vérifier que le carter de l'électroventilateur et du condensateur ne soient pas bouchés à cause de poussière, incrustations, etc. - Contrôler le réglage correct des températures pour le type de solvant à régénérer. (5.3 REGLAGE TEMPERATURES). (Réglage éventuel de température trop élevée) - Régénérateur positionné près de sources d'air chaud.
Le distillateur fonctionne, mais le solvant régénéré ne sort pas. Le solvant régénéré ne sort pas et la garniture du couvercle ou la soupape de sûreté perdent .	- Vérifier le correct reglage des temperatures (réglage éventuel de température trop basse). - Vérifier que le condensateur n'ait pas été bouché à cause d'un remplissage excessif du réservoir . Agir comme ci-après : - déconnecter la tension, attendre que l'aiguille du THERMOMETRE HUILE (1) soit sur la zone verte. - ouvrir le couvercle du réservoir - souffler de l'air à l'intérieur du tube de sortie du solvant (9), en vérifiant qu'il y ait un passage suffisant d'air. Dans le cas négatif, s'adresser au service assistance après-vente IST. - Vérifier l'étanchéité de la garniture du couvercle.
Le solvant régénéré sort sale.	- Le réservoir a été rempli au-delà du niveau. - Le solvant sale est mélangé à des produits particulièrement mousseux, ce qui rend nécessaire un remplissage plus réduit du réservoir. - Condensateur partiellement bouché: souffler de l'air à l'intérieur du tube de sortie du solvant (9), ou bien effectuer une régénération avec environ 5 litres de solvant propre. - Vérifier le reglage des THERMOSTATS (réglage éventuel de température trop élevée).
La LAMPE TEMOIN ROUGE(10) - (8) ⚠ s'allume	- Voir 5.5.1 DEPART CYCLE

IST

8.1 MISE A LA FERRAILLE

INFORMATION POUR LES UTILISATEURS

L'utilisateur, avant de démolir la machine, devra communiquer au constructeur toutes les données indiquées sur la plaquette d'identification de la machine.

Aux termes de l'art.13 de l'Acte Législatif 25 Juillet 2005, n. 151 "Réalisation des directives 2002/95/CE, 2002/96/CE et 2003/108/CE, relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques et à l'élimination des déchets".

Le symbole de la poubelle barrée indiqué sur l'équipement ou sur son emballage indique que le produit à la fin de sa vie utile doit être recueilli séparément des autres déchets.

La collecte sélective de l'équipement arrivé à fin vie est organisée et gérée par les producteurs. L'utilisateur qui voudra se défaire de cet équipement devra donc contacter le producteur et suivre le système qu'il a pris pour admettre la collecte séparée de l'équipement arrivé à fin vie.

La collecte sélective appropriée pour l'fenvoie successif de l'équipement qui n'est plus utilisé au recyclage, au service ou à l'écoulement environnemental compatible contribue à éviter des possibles effets négatifs sur le milieu et sur la santé et favorise le remploi et/ou le recyclage des matériels dont l'équipement est composé.
L'écoulement abusif du produit par l'utilisateur comporte l'application des sanctions administratives prévues par les règles en vigueur.

8.2 DESTRUCTION DES MATERIAUX

Dans le cas de mise à la ferraille l'utilisateur, conformément à la réglementation locale de la loi, devra adopter toutes les précautions d'usage en ce qui concerne la destruction des matériaux importants du point de vue environnemental, tels que l'huile diathermique et les résidus de régénération.
Une fois mis hors service, l'appareil complétemment vidé de son huile diathermique et du solvant, il constitue (pour la UE) déchets spéciale non dangereux selon DLgs22/97, code CER160205.

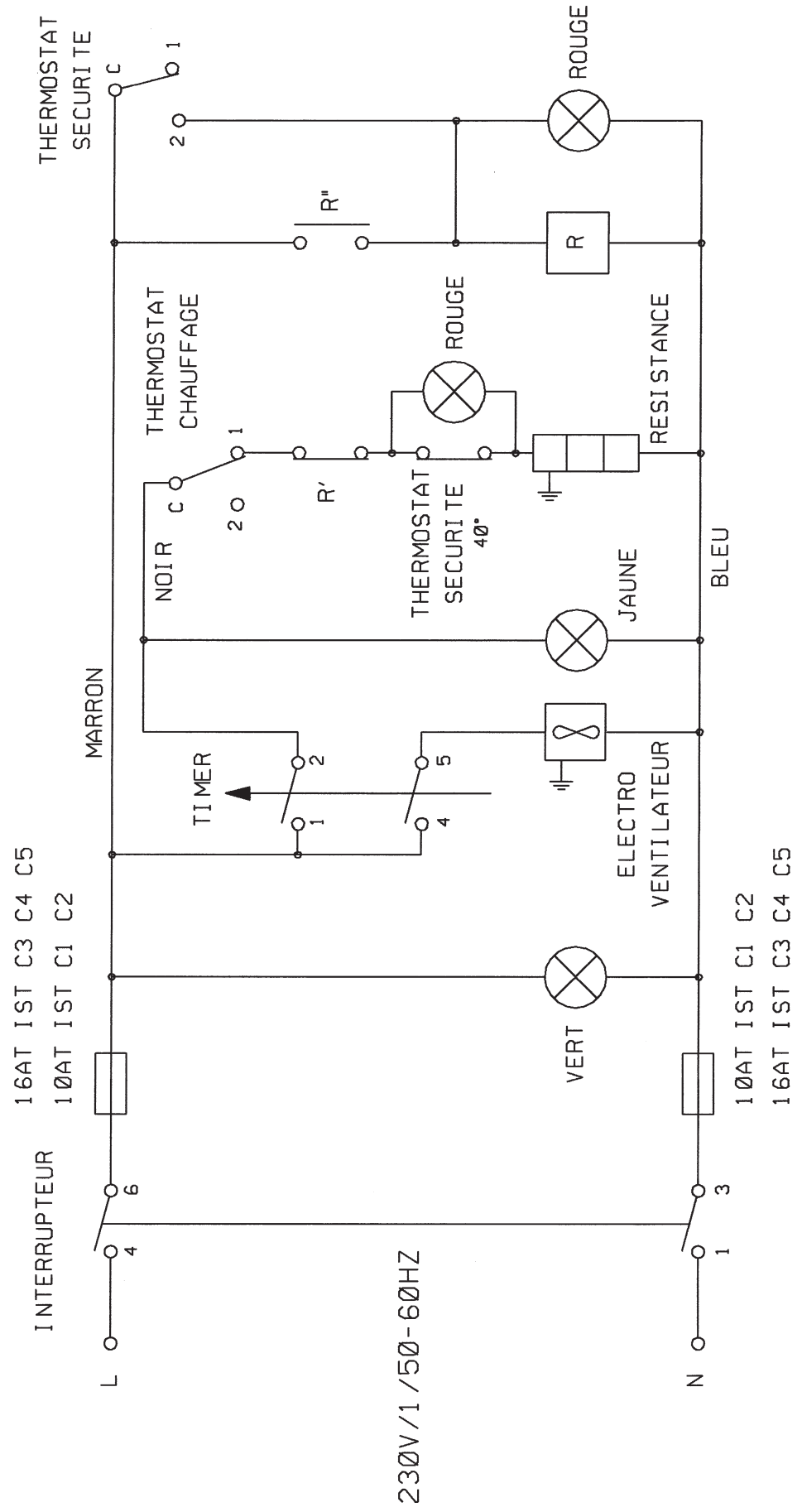

DSTSE00005.01

SCHEMA ELECTRIQUE IST C1-C2-C3-C4-C5

POUR GARANTIR UN RAPIDE ENVOI DES PIÈCES DE RECHANGE NÉCESSAIRES, IL EST NÉCESSAIRE DE SE CONFORMER SCRUPULEUSEMENT AUX RÈGLES SUIVANTES :

1 - INDIQUER LE MODÈLE ET LE N. DE MATRICULE DE LA MACHINE

2 - INDIQUER LE N. DU TABLEAU ET LE CODE

3 - INDIQUER LA QUANTITÉ DEMANDÉE

AVANT D' ÉFFECTUER N'IMPORTE QUELLE COMMANDE DES RECHANGES, IL EST NÉCESSAIRE DE DEMANDER PRÉVENTIVEMENT L'OFFRE.

IST C1 - C2

DSTDE00013.00

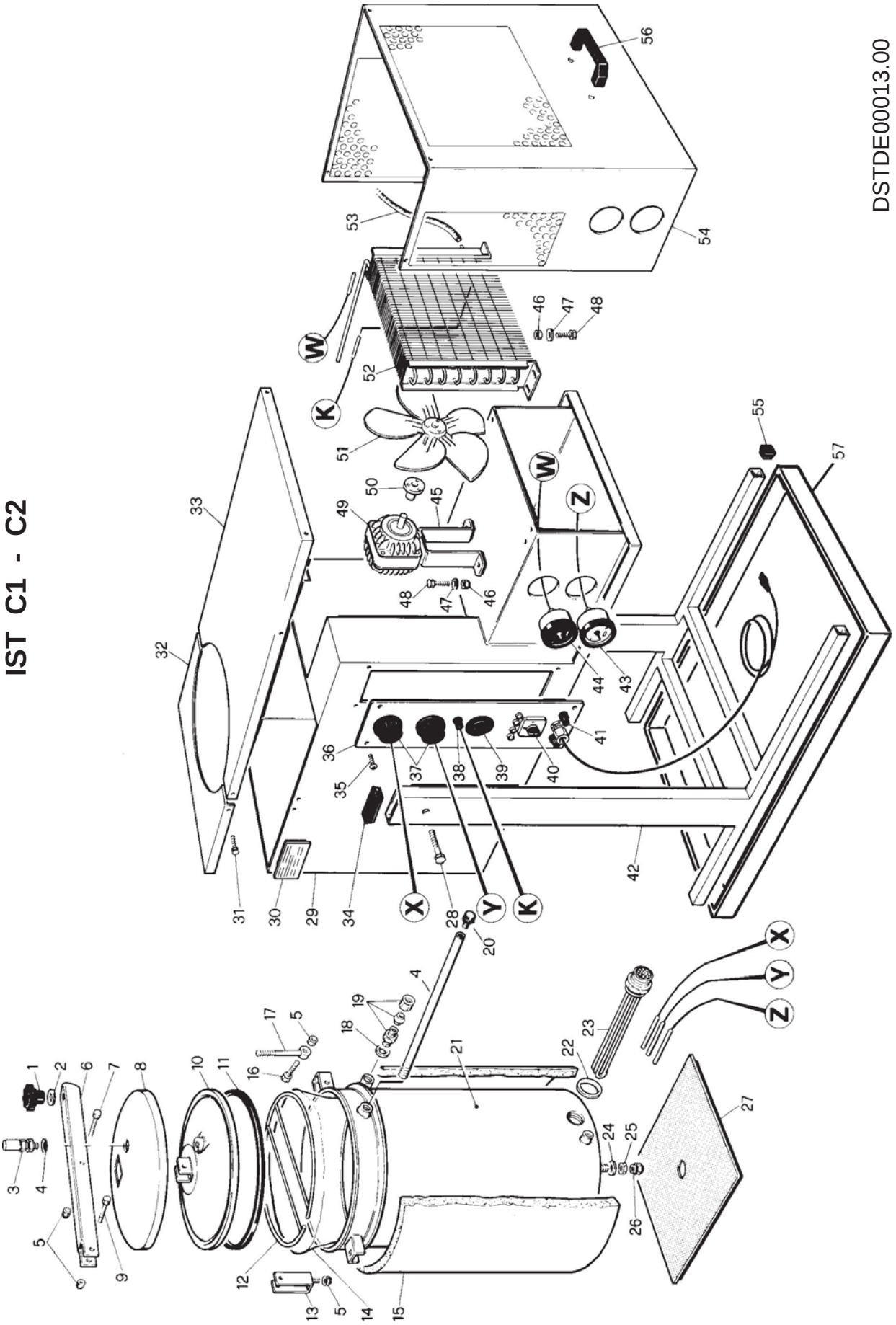

IST